



Dons et legs

« Allez dire à Monsieur le curé de venir ici à deux heures, d'amener les enfants et la foule pour prier. »

Depuis 1947, les enfants et la foule se pressent dans notre petite église. La demande de **prier pour la France** et la promesse de **bonheur dans les familles** sont plus que jamais d'actualité.



DECRET

Depuis 1947, de nombreux catholiques viennent en pèlerinage à l'église paroissiale Saint-Gilles de L'Ile-Bouchard pour y vénérer la Vierge Marie. Ces pèlerinages ont porté de nombreux fruits de grâce. Sans jamais céder à l'attrait du sensationnel, ils développent un esprit de prière et contribuent à la croissance de la foi des participants.

Après avoir soigneusement étudié les faits et pris conseil des personnes compétentes, j'autorise ces pèlerinages et le culte public célébré en l'église paroissiale Saint-Gilles de L'Ile-Bouchard pour invoquer Notre-Dame de la Prière, sous la responsabilité pastorale du curé légitime de cette paroisse.

Fait à Tours, le 8 décembre 2001
En la fête de l'Immaculée-Conception

+ André VINGT-TROIS
Archevêque de Tours

En écoutant les pèlerins, on entend les joies, les actions de grâces et les souffrances qu'ils déposent devant Marie. Peut-être avez-vous bénéficié aussi d'une grâce par l'intercession de Notre-Dame de la Prière ?

Faire un don ou un legs au Sanctuaire de L'Ile-Bouchard, c'est :

- une manière de **continuer votre prière**,
- permettre à de nombreuses familles de **venir à leur tour y prier** et bénéficier de cette grâce mariale,
- **prolonger votre générosité** après nous avoir quittés,
- **un bel acte de confiance** en l'avenir, pour notre pays et pour nos familles.

LES LEGS

Le Sanctuaire de L'Île-Bouchard a besoin de vos legs pour mieux accueillir les pèlerins.

Le chantier est vaste dans ce nouveau sanctuaire marial.

Merci pour les travaux déjà réalisés :

Grâce à vos dons, nous avons pu **rénover la grande salle** et le couloir d'accès de l'Accueil Notre-Dame, **créer la chapelle** d'adoration et de confessions, **installer un bloc sanitaire** dans le jardin et **restaurer le préau** pour les pique-niques.

Les nouveaux chantiers :

■ Aujourd'hui, le développement des pèlerinages nécessite de changer l'organisation du presbytère. Devenus trop petits et vétustes pour les bénévoles et les salariés qui y préparent votre venue, **les bureaux doivent être rénovés.**

■ Demain, nous devons **agrandir l'Accueil Notre-Dame** en aménageant le premier étage.

■ Il nous faut aussi héberger de plus en plus de pèlerins. Vous pouvez nous aider à **rénover les Maisons d'Accueil des Pèlerins** : la Maison de Marigny, à L'Île-Bouchard, et la Maison de Chézelles, située à quelques kilomètres.

Le Sanctuaire de L'Île-Bouchard est habilité à recevoir des legs, donations et assurances-vie, en exonération totale des droits de succession, via l'Association Diocésaine de Tours.

Un legs est un don par testament. Vous pouvez léguer tout ou partie de vos biens au Sanctuaire. Pensez-y en rédigeant votre testament et n'hésitez pas à contacter un de nos « délégués legs » pour en savoir plus, en toute confidentialité.

Pour contacter les délégués dons et legs :

- **Sanctuaire de L'Île-Bouchard** : 02 47 58 51 03 - dons@ilebouchard.com
- **Diocèse de Tours** : 02 47 70 41 29 - legs@catholique-tours.cef.fr
- **Maisons d'Accueil Chézelles et Marigny** : 02 47 58 52 01 - chezelles@emmanuel.info

Sites : www.legs.catholique.fr ■ www.ilebouchard.com

Demande d'informations sans engagement de votre part

Oui, je souhaite recevoir en toute confidentialité votre brochure pour m'informer sur les possibilités de legs, donations et assurances-vie pour le Sanctuaire de L'Île-Bouchard (via l'Association Diocésaine de Tours)

Oui, je souhaite être contacté pour un rendez-vous au presbytère ou à mon domicile.

Mes coordonnées :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ E-mail : _____